

## Message à l'occasion du 1er août 2017

Ah, les dates ! Certains les retiennent sans effort. A l'inverse, d'autres peinent même à retenir les dates phares de leurs proches et amis. Heureusement, i-phones ou autres moyens électroniques suppléent aujourd'hui aisément à ce type de difficulté et ne manquent pas de vous rappeler que demain c'est l'anniversaire de votre fils, de grand-maman... Encore que se rappeler de certains événements marquants, ce peut être beaucoup plus que se souvenir d'un anniversaire. Songez aux dates qui jalonnent votre propre existence. A commencer par celle de votre naissance. Elle est évidemment essentielle, mais elle vous a été transmise. Mais il y en a d'autres, importantes elles aussi, dont vous vous en souvenez cette fois-ci. Chacun-e a les siennes. Premier jour d'école pour les uns, premier baiser pour les autres, deuil de tel ou tel proche, premier mise en couple, etc. Mémoires fortes, d'événements heureux ou tragiques, mais toujours de temps forts qui ont marqué et qui structurent encore l'existence.

Pour notre pays, une date s'impose immédiatement, le 1er août 1291. C'est en tout cas celle qui figure sur l'acte de naissance de la Confédération helvétique. Cette date nous précède, aucun souvenir personnel ne s'y lie. Elle est pourtant fondamentale puisque la genèse de notre pays s'y énonce, quand bien même il lui faudra grandir pour atteindre la taille adulte que nous lui connaissons aujourd'hui. Une autre date, lointaine également, a marqué le devenir de notre Confédération. On l'a passablement rappelée depuis des mois, c'est celle de 1517, l'année de la Réforme, dont le 500<sup>e</sup> anniversaire est célébré cette année dans toute l'Europe. On a bien sûr évoqué tant et plus la figure de Martin Luther qui osa affirmer haut et fort sa liberté de conscience. Vous pensez bien que ce moine allemand, qui s'en prend à son Eglise et désire la réformer, ne peut imaginer qu'il va déclencher une lame de fond, qui ne tardera pas à atteindre la Suisse. Au point que le protestantisme est instauré à Zürich en 1524, qu'il gagne Berne dès 1528 et le canton de Vaud dès 1536, suite aux efforts de Pierre Viret, Guillaume Farel et Jean Calvin. C'est dire que la vague novatrice ne cessera de s'étendre et d'imprégner les mentalités helvétiques. Le protestantisme, ce courant religieux inédit, va provoquer un regard neuf tant sur la politique, la société que l'économie ou la culture. Autant dire que 1291 et 1517 sont des dates incontournables, que l'on en ait peu ou prou conscience et que l'on soit ou non chrétien.

Aujourd'hui, où le mot religion, à l'inverse de celui de spiritualité, est souvent perçu de manière négative tant on l'associe à des troubles pour ne pas dire plus. Souvenons-nous pourtant que même si la Réforme n'a jamais pris dans certains cantons, à l'instar de Fribourg, pourtant voisin de Berne, aucun canton n'a tenté d'imposer par les armes le nouveau courant religieux ; cela mérite d'être souligné. Ainsi, ce que certains nomment volontiers « la culture du compromis helvétique » a permis et enfanté un vivre ensemble qui perdure et s'avère encore fécond cinq cents ans plus tard. Compromis n'est pas synonyme de compromission, où celui qui cède a l'impression de ne pas être respecté, en générant un sentiment dangereux à moyen ou long terme. Trouver un compromis, c'est regarder au loin pour que demain, le dialogue, les relations et les échanges soient possibles et même désirés par tout un chacun.

*En 1291, la communauté de Schwytz, des hommes de la vallée d'Uri, sans oublier d'autres encore de Stans et de la Vallée supérieure, s'unissent « pour être mieux à même de défendre et maintenir dans leur intégrité leurs vies et les biens ». La Confédération née ce jour-là va grandir, devenir polyglotte, multiculturelle, pluri religieuse. Deux siècles plus*

*tard, le mot Réforme – au sens religieux du terme – sera un mot clé d’une étape majeure. Ce sera pour le pays la période de l’adolescence et du passage à l’âge adulte, c’est-à-dire de ce temps où souffle le vent fort de l’émancipation. Un vent de liberté de l’individu qui va révéler sur le plan politique le désir de la démocratie si cher à nos yeux et parfois enviée par nos voisins. Une liberté toujours à conquérir et reconquérir, en suivant le conseil de Castellion, un protestant qui n’hésita pas à s’opposer à l’intransigeance de Calvin, et qui incitait à ne jamais forcer la conscience d’autrui pour ne pas le conduire vers quelque extrémisme dévastateur.*

1291 et 1517. Deux dates clés parmi tant d’autres, liées à l’histoire de ce pays qui nous est cher. Se souviendra-t-on demain d’une date forte du début du XXI<sup>e</sup> siècle ? – Peut-être, sachant que cela dépend aussi de nous. En attendant, souvenons-nous que, comme le disait un écrivain, si l’on sait d’où l’on vient, il n’y a pas de limite à là où aller. ■

*Serge Molla  
Responsable de l’Office Eglise et société (OES)  
Juillet 2017*